



Commune de Saint Clair sur Epte

Département du Val d'Oise - Arrondissement de Pontoise – Canton de Vauréal

Séance du vendredi 07 avril 2023

**Date de la convocation 03
avril 2023**

*L'an deux mille vingt-trois et le sept avril l'assemblée régulièrement convoquée,
s'est réunie sous la présidence de Christophe DEPONT,*

Membres en exercice :
15

Présents : Christophe DEPONT, Dominique COURTI, Fernand DUSSURE, Chantal TOUTTAIN, Jean Guy COLLURA, Pascal PERRIN, Sandra SOPHIYAIR, Nadia DEBBAH, Joël LEFEBVRE, Denis URVOY, Evelyne MAILLARD

Présents : 11

Votants : 14

Représentés : Angélique BENOIST par Chantal TOUTTAIN, Carole FAJOU par Dominique COURTI, Djamila COTTIN par Sandra SOPHIYAIR

Secrétaire de séance :
Dominique COURTI

Excusés :

Absents : Nicolas GILBERT

Objet: DE_13_2023 - Affectation du résultat de fonctionnement - st_clair_epte

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de DEPONT Christophe

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice
- constatant que le compte administratif fait apparaître un :

excédent de 2 674 008.12

décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	2 211 212.98
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	1 169 272.00
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
EXCEDENT	462 795.14
Résultat cumulé au 31/12/2022	2 674 008.12
A.EXCEDENT AU 31/12/2022	2 674 008.12
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	422 282.96
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	700 000.00
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	957 725.16

RF	700 000.00
PREFECTURE DU VAL D'OISE	957 725.16
Contrôle de légalité	
Date de réception de l'AR: 17/04/2023	
095-219505419-20230407-DE_13_2023-DE	

B.DEFICIT AU 31/12/2022

Déficit résiduel à reporter - budget primitif

Fait et délibéré à ST CLAIR SUR EPTE, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.
Au registre sont les signatures.
Le Maire, Christophe DEPONT.

RF PREFECTURE DU VAL D'OISE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 17/04/2023 095-219505419-20230407-DE_13_2023-DE